



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving
PWGSC
33 City Centre Drive
Suite 480C
Mississauga
Ontario
L5B 2N5
Bid Fax: (905) 615-2095**

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Chairs for GTA Move	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ754-180479/A	Date 2018-02-14
Client Reference No. - N° de référence du client EQ754-180479	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$TOR-024-7485	
File No. - N° de dossier TOR-7-40045 (024)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-03-02	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brewster, Shannon	Buyer Id - Id de l'acheteur tor024
Telephone No. - N° de téléphone (905) 615-2028 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA 11th FL, 4900 YONGE ST TORONTO Ontario M2N6A6 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
Ontario Region
33 City Centre Drive
Suite 480
Mississauga
Ontario
L5B 2N5

Delivery Required - Livraison exigée 2017-10-31	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



INVITATION A SOUMISSIONNER – STANDARD

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-120001/PQ.

INSTRUCTIONS:

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

TABLE DES MATIÈRES

Section 1: Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2: Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Annexe A – Besoin et Base de Paiement

Appendice 1 de l'Annex A - Calendrier de livraison et d'installation

Appendice 2 de l'Annex A - Protocole de l'immeuble Joseph Shepard

Annexe B - Description des produits

Annexe C - Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité

SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

- a) **Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission:**
- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annex A et l'annex B à la présente
- b) **Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada:**
Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes:
1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.
- c) Jusqu'à trois (3) contrats seront accordés dans le cadre de la présente demande de soumissions.
- d) Chaque section sera évaluée séparément.
- e) Les soumissionnaires peuvent présenter des prix pour une ou plusieurs sections. Voici les trois sections :
- Section 1: Fauteuils de bureau – CH-01 (article de l'AMA)
 - Section 2: Fauteuils de bureau – CH-12 (article de l'AMA)
 - Section 3: Fauteuils de bureau – CH-16 (article de l'AMA)

Étape 2. Marché général ou PSAB

Étape 3. Modalités de l'invitation à soumissionner (IAS):

- a) La présente invitation à soumissionner (IAS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-120001/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.
- b) **Exigences relatives à la sécurité**
- Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 3 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 2.
1. Conditions
 - i. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, comme le précise l'Annexe C.
 - ii. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent satisfaire aux exigences définies dans l'annexe C en matière de sécurité.
 2. Le soumissionnaire doit respecter les modalités de l'article 1 ci-dessus (cocher ce qui s'applique)
 - i. d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
 - ii. d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires qu'ils doivent obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat,

pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.

3. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
 - i. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire délivré par la DISC;
 - ii. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est préférable également d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro d'attestation de sécurité accordé par la DSIC.
4. Pour plus d'informations sur la vérification de sécurité, les soumissionnaires peuvent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssiiss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/indexfr.html>).

Étape 4. Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et de la société DIALOG évaluera les soumissions.

Invitation à soumissionner publiée par:	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission: Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites:	a. 02 mars, 2018 b. à 02:00pm Eastern Standard Time (EST)
- Format de soumission de l'offre :	<input checked="" type="checkbox"/> Copie papier <input type="checkbox"/> Copie électronique
- À l'emplacement physique (le cas échéant) (Copie papier)	Bid Receiving Unit 33 City Centre Drive, Suite 480C Mississauga, ON, L5B 2N5
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'invitation à soumissionner à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	7 jours ouvrables

SECTION 2 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-120001/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe C du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).

a.		L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés
b.	X	Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe C des présentes.
c.		Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Shannon Brewster
	Titre :	Spécialiste en approvisionnements
	Ministère, organisme ou société d'État :	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Approvisionnement / Direction de l'Approvisionnement
	Adresse :	33 City Centre Drive, Suite 480C Mississauga, ON, L5B 2N5
	Numéro de téléphone :	(905) 615-2028
	Numéro de télécopieur :	N/A
	Courriel :	shannon.brewster@pwgsc.gc.ca
4.2	Responsable du projet (à fournir lors de l'attribution du contrat) Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse:	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur (à remplir par le soumissionnaire)	
	Nom :	
	Titre :	
	Adresse:	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	

	Courriel :	
	Numéro d'entreprise – approvisionnement :	
	# AMA :	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	<input type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiements multiples
6.	Facturation	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement	
	Nom de l'organisation et personne ressource : Public Services and Procurement Canada	
	Adresse: 4900 Yonge Street, 11th Floor, Toronto, ON M2N 6A6	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
	Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense, L.R.C. (1985), ch. D-1.	

ANNEXE A**BESOIN et BASE DE PAIEMENT****1. Sélection de la catégorie**

1.1 Le besoin comprend les catégories de travaux suivantes :

- a. Fauteuils de bureau pivotants; et
- b. Fauteuils de conférence pivotants.

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

À remplir par le soumissionnaire : la section B – Soumission du fournisseur, des tableaux 1 à 3 et des tableaux 5 et 6 pour chaque section applicable.

Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.

2.1 Section 1: Fauteuils de bureau – CH-01 (article de l'AMA)**Tableau 1 – Produits**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
#	Description	Couleurs de rembourrage	Types de roulettes	Quantité totale estimée	Numéro de modèle et de série	Prix Unitaire Ferme *	Total multiplié (Qté x Prix)
		voir Annexe B					
1	Fauteuil de conférence/de bureau pivotant : CH-01 ❖ Voir Annexe B – Description des produits			308		\$	\$
* Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.				Total multiplié pour tous les produits:			\$

Tableau 2 – Livraison – Consulter l'appendice 1 de l'annexe A – Calendrier de livraison et d'installation pour plus de renseignements.

Section A - IU REQUIREMENT					Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ	
Phase	Quantité totale estimée	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme
Phase I	76	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase II	114	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase III	118	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	

* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. (Heures normales de travail de 8 h à 17 h)	Total des livraisons:	\$
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------	----

Tableau 3 – Installation – Consulter l'appendice 1 de l'annexe A – Calendrier de livraison et d'installation pour plus de renseignements.

Section A - IU REQUIREMENT					Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ	
Phase	Quantité totale estimée	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme
Phase I	76	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase II	114	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase III	118	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. (Heures normales de travail de 8 h à 17 h)					Prix total de l'installation:	\$

Tableau 4 – Aspects connexes

1.	Couleurs de rembourrage Pour chacun des fauteuils énumérés dans le tableau 1 ci-dessus, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante dans les deux jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, des renseignements sur tous les noms et les couleurs de rembourrage offerts dans la catégorie de couleur précisée. Ces renseignements descriptifs doivent prendre la forme d'échantillons de couleurs ou de documents montrant les couleurs réelles. Dans les deux jours ouvrables suivant la réception de tous les renseignements descriptifs par l'autorité contractante, celle-ci enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de couleurs du Canada pour chacun des fauteuils figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les fauteuils correspondant au choix de couleurs du Canada dans la catégorie en question. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.
2.	Installations du Canada où se fera la livraison
2.1	Plates-formes de chargement – Renseignements supplémentaires fournis dans l'appendice 1 de l'annexe A
A	Lieu le 4900, rue Yonge, Toronto, ON
B	Quai À l'arrière du bâtiment
C	Élévateur Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
D	Porte Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2

2.2	Mont charge	Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
2.3	Information pour Mont charge	Please refer to Appendix 1 to Annex A, Article 4.2
3.	Continuité des attestations : En présentant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire atteste qu'il (et que tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations ci-dessous énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les fauteuils de bureau :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.3	Conformité de reconnaissance du fauteuil écologique (ne s'applique qu'aux soumissionnaires dont les fauteuils proposés sont reconnus comme tels dans l'AMA)	
3.4	Conformité du produit	
3.5	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 5 - Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1, de l'article 2.1, section 1)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2, de l'article 2.1, section 1)	\$
3	Total des installations (Tableau 3, de l'article 2.1, section 1)	\$
4	Prix évalué (soumission) total pour Section 1* (1 + 2 + 3):	\$
5	Taxes applicables :	\$
6	Coût estimatif total (4+5):	\$

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom:	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

2.2 Fauteuils de bureau – CH-12 (article de l'AMA)

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Description	Couleurs de rembourrage	Types de roulettes	Quantité totale estimée	Numéro de modèle et de série	Prix Unitaire Ferme *	Total multiplié (Qté x Prix)
		voir Annexe B					
1	Fauteuil de conférence/de bureau pivotant : CH-12 ❖ Voir Annexe B – Description des produits			62		\$	\$

* Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.	Total multiplié pour tous les produits:	\$
---------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------	-----------

Tableau 2 – Livraison – Consulter l'appendice 1 de l'annexe A – Calendrier de livraison et d'installation pour plus de renseignements.

Section A - IU REQUIREMENT					Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ	
Phase	Quantité totale estimée	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme
Phase I	14	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase II	26	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase III	22	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. (Heures normales de travail de 8 h à 17 h)				Total des livraisons:		\$

Tableau 3 – Installation – Consulter l'appendice 1 de l'annexe A – Calendrier de livraison et d'installation pour plus de renseignements.

Section A - IU REQUIREMENT					Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ	
Phase	Quantité totale estimée	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme
Phase I	14	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase II	26	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase III	22	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. (Heures normales de travail de 8 h à 17 h)				Prix total de l'installation:		\$

Tableau 4 – Aspects connexes

1.	Couleurs de rembourrage	
	<p>Pour chacun des fauteuils énumérés dans le tableau 1 ci-dessus, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante dans les deux jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, des renseignements sur tous les noms et les couleurs de rembourrage offerts dans la catégorie de couleur précisée. Ces renseignements descriptifs doivent prendre la forme d'échantillons de couleurs ou de documents montrant les couleurs réelles.</p> <p>Dans les deux jours ouvrables suivant la réception de tous les renseignements descriptifs par l'autorité contractante, celle-ci enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de couleurs du Canada pour chacun des fauteuils figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les fauteuils correspondant au choix de couleurs du Canada dans la catégorie en question. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p>	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement – Renseignements supplémentaires fournis dans l'appendice 1 de l'annexe A	
A	Lieu	le 4900, rue Yonge, Toronto, ON
B	Quai	À l'arrière du bâtiment
C	Élévateur	Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
D	Porte	Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
2.2	Mont charge	Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
2.3	Information pour Mont charge	Please refer to Appendix 1 to Annex A, Article 4.2
3.	Continuité des attestations :	
	En présentant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire atteste qu'il (et que tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations ci-dessous énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les fauteuils de bureau :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.3	Conformité de reconnaissance du fauteuil écologique (ne s'applique qu'aux soumissionnaires dont les fauteuils proposés sont reconnus comme tels dans l'AMA)	
3.4	Conformité du produit	
3.5	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 5 - Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1, de l'article 2.2, section 2)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2, de l'article 2.2, section 2)	\$
3	Total des installations (Tableau 3, de l'article 2.2, section 2)	\$
4	Prix évalué (soumission) total pour Section 2* (1 + 2 + 3):	\$
5	Taxes applicables :	\$
6	Coût estimatif total (4+5):	\$

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Représentant autorisé du soumissionnaire	
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat
	Nom: _____ Téléphone : _____
	Courriel : _____
	Autre : _____

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

2.3 Fauteuils de bureau – CH-16 (article de l'AMA)

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR			
#	Description	Couleurs de rembourrage	Types de roulettes	Quantité totale estimée	Numéro de modèle et de série	Prix Unitaire Ferme *	Total multiplié (Qté x Prix)
		voir Annexe B					
1	Fauteuil de conférence/de bureau pivotant : CH-16 ❖ Voir Annexe B – Description des produits			126		\$	\$
* Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.					Total multiplié pour tous les produits:		\$

Tableau 2 – Livraison – Consulter l'appendice 1 de l'annexe A – Calendrier de livraison et d'installation pour plus de renseignements.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Phase	Quantité totale estimée	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme
Phase I	46	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase II	31	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
Phase III	68	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A)	\$
					(M)	
					(J)	
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. (Heures normales de travail de 8 h à 17 h)					Total des livraisons:	\$

Tableau 3 – Installation – Consulter l'appendice 1 de l'annexe A – Calendrier de livraison et d'installation pour plus de renseignements.

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
Phase	Quantité totale estimée	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme
Phase I	46	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A) (M) (J)	\$
Phase II	31	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A) (M) (J)	\$
Phase III	68	4900 Yonge St. Toronto, ON	Voir l'article 3, appendice 1 de l'annexe A	Heures normales de travail	(A) (M) (J)	\$
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. (Heures normales de travail de 8 h à 17 h)				Prix total de l'installation:		\$

Tableau 4 – Aspects connexes

1.	Couleurs de rembourrage Pour chacun des fauteuils énumérés dans le tableau 1 ci-dessus, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante dans les deux jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, des renseignements sur tous les noms et les couleurs de rembourrage offerts dans la catégorie de couleur précisée. Ces renseignements descriptifs doivent prendre la forme d'échantillons de couleurs ou de documents montrant les couleurs réelles. Dans les deux jours ouvrables suivant la réception de tous les renseignements descriptifs par l'autorité contractante, celle-ci enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de couleurs du Canada pour chacun des fauteuils figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les fauteuils correspondant au choix de couleurs du Canada dans la catégorie en question. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.
2.	Installations du Canada où se fera la livraison
2.1	Plates-formes de chargement – Renseignements supplémentaires fournis dans l'appendice 1 de l'annexe A
A	Lieu le 4900, rue Yonge, Toronto, ON
B	Quai À l'arrière du bâtiment
C	Élévateur Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
D	Porte Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
2.2	Mont charge Se reporter à l'appendice 1 de l'annexe A, article 4.2
2.3	Information pour Mont charge Please refer to Appendix 1 to Annex A, Article 4.2
3.	Continuité des attestations : En présentant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire atteste qu'il (et que tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations

	ci-dessous énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les fauteuils de bureau.
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs
3.3	Conformité de reconnaissance du fauteuil écologique (ne s'applique qu'aux soumissionnaires dont les fauteuils proposés sont reconnus comme tels dans l'AMA)
3.4	Conformité du produit
3.5	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)

Tableau 5 - Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1, de l'article 2.3, section 3)	\$
2	Total des livraisons (Tableau 2, de l'article 2.3, section 3)	\$
3	Total des installations (Tableau 3, de l'article 2.3, section 3)	\$
4	Prix évalué (soumission) total pour Section 3* (1 + 2 + 3):	\$
5	Taxes applicables :	\$
6	Coût estimatif total (4+5):	\$

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom:	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

*** Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».**

APPENDICE 1 DE L'ANNEXE A

Calendrier de livraison et d'installation

1. La livraison et l'installation doivent être effectuées conformément au calendrier ci-dessous, au 4 900, rue Yonge, à Toronto (Ontario), aux 10^e, 11^e et 12^e étages. Les dates indiquées au calendrier sont estimatives et peuvent être modifiées; toute modification de date doit être préalablement approuvée par le chargé de projet. Le Canada s'efforcera de donner à l'entrepreneur un délai de quatre (4) à six (6) semaines pour effectuer la livraison et l'installation du mobilier à chacune des phases.

2. Ordre d'exécution des travaux:

La livraison et l'installation seront effectuées en trois (3) étapes sur plusieurs jours.

REMARQUE : Les dates indiquées ci-dessous peuvent être modifiées et dépendent du calendrier de construction de l'immeuble. Il incombe à l'entrepreneur de valider les dates de livraison et d'installation avec l'entrepreneur de Maple Leaf Property Management (MLPM) et le chargé de projet.

3. Calendrier des étapes:

CALENDRIER ESTIMATIF POUR L'ÉTAPE I – 11e étage			
Article	Quantités estimées	Dates de livraison prévue	Période de pose prévue
CH-01	76	Du 30 mars au 26 avril 2018	Du 30 mars au 26 avril 2018
CH-12	14	Du 30 mars au 26 avril 2018	Du 30 mars au 26 avril 2018
CH-16	46	Du 30 mars au 26 avril 2018	Du 30 mars au 26 avril 2018

CALENDRIER ESTIMATIF POUR L'ÉTAPE II – 10e étage			
Article	Quantités estimées	Dates de livraison prévue	Période de pose prévue
CH-01	114	Du 05 au 30 novembre 2018	Du 05 au 30 novembre 2018
CH-12	26	Du 05 au 30 novembre 2018	Du 05 au 30 novembre 2018
CH-16	31	Du 05 au 30 novembre 2018	Du 05 au 30 novembre 2018

CALENDRIER ESTIMATIF POUR L'ÉTAPE III – 12e étage			
Article	Quantités estimées	Dates de livraison prévue	Période de pose prévue
CH-01	118	Du 12 mars au 08 avril 2019	Du 12 mars au 08 avril 2019
CH-12	22	Du 12 mars au 08 avril 2019	Du 12 mars au 08 avril 2019
CH-16	68	Du 12 mars au 08 avril 2019	Du 12 mars au 08 avril 2019

4. Installations du Canada où se fera la livraison

4.1 Protocole de l'Immeuble Joseph Shepard

Pour le 4900, rue Yonge, Toronto (Ontario) – Voir l'appendice 4 de l'annexe A

4.2 Instructions de livraison et d'installation

-
- a) La livraison doit être effectuée conformément au moment et au calendrier préétablis et autorisés par le chargé de projet. La livraison et l'installation auront lieu pendant les heures normales de travail, à moins d'indication contraire du chargé de projet, de l'entrepreneur ou de MLPM.
- b) Les livraisons et les installations devront toutes respecter le calendrier et être coordonnées avec le chargé de projet, l'entrepreneur et MLPM par l'entremise d'un FAT.
- c) Toutes les livraisons doivent être effectuées en passant par la zone de chargement uniquement, et non par les entrées piétonnes.
- d) Tous les produits doivent être livrés immédiatement à l'étage indiqué dans les plans.
- e) Pendant et après chaque livraison et installation, l'entrepreneur doit, sans exception, ramasser et enlever l'ensemble des rebuts, des caisses, des boîtes, des emballages, des plastiques et des matériaux résultant de la livraison et de l'installation qui se trouvent sur les lieux. Il est donc responsable de garder les lieux sécuritaires et propres en tout temps.
- f) PROTECTION DES PLANCHERS ET DES MURS : Pendant et après chaque livraison et installation, l'entrepreneur doit s'assurer que tous les planchers et les murs sont protégés correctement contre tout type de dommage.
- g) QUAI DE CHARGEMENT : Le quai de chargement se situe au 2^e étage. Il convient aux camions d'une largeur maximale SPIF 19, d'une longueur maximale de 12,5 m (y compris le chargement). On refusera l'accès aux semi-remorques SPIF de 16,2 m et aux semi-remorques non SPIF de 14,65 m. Après les heures ouvrables, les livraisons doivent être effectuées en avisant (au moins 48 heures) MLPM au préalable. Des détails supplémentaires figurent à l'appendice 3 de l'annexe A.
- h) ZONES DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT : L'entrepreneur ne doit utiliser que les zones de chargement et de déchargement approuvées par le chargé de projet. Les véhicules de l'entrepreneur ne doivent être stationnés que dans les zones approuvées. L'entrepreneur est chargé d'obtenir tout permis qui pourrait être nécessaire relativement aux services fournis dans les zones de chargement et de déchargement. Des détails supplémentaires figurent à l'appendice 3 de l'annexe A.
- i) MONTE-CHARGE : Le monte-charge est accessible depuis le quai de chargement et se rend à tous les étages. Les dimensions de la cabine sont les suivantes : largeur de 224 cm (89,5 po) x profondeur de 155 cm (62 po) x hauteur de 300 cm (120 po). La capacité de poids est 1 820 kg (4000 lb). On ne peut avoir accès au monte-charge entre 18 h et 20 h. Il n'est pas possible de réserver le monte-charge. L'utilisation se fait selon l'ordre des arrivées.
- j) CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET AUTRES CONDITIONS : L'entrepreneur prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger les biens tout au long du processus. Cela comprend la protection des articles contre des intempéries durant le chargement, le déchargement et le transport.
- k) L'entrepreneur doit assumer tous les frais associés aux permis ou au stationnement pour le chargement, le déchargement, la cueillette et la livraison
- l) Tous les employés de l'entrepreneur doivent porter un uniforme approprié pour la nature et l'emplacement des travaux. Ils doivent en tout temps afficher leur insigne de sécurité d'accès ainsi que le nom ou le logo de l'entrepreneur sur le vêtement extérieur aux fins d'identification. Pendant leur présence sur le site, les employés de l'entrepreneur peuvent être appelés à confirmer leur identité au moyen d'une carte d'identité à photo telle qu'un permis de conduire valide ou une carte santé, et ce, à tout moment.
- m) Les employés de l'entrepreneur sont tenus de porter des chaussures de sécurité et des vêtements de protection appropriés. De plus, ils doivent utiliser l'équipement de protection, le matériel et les appareils nécessaires, conformément au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail. L'entrepreneur doit se conformer à tous les règlements relatifs aux mesures d'urgence, à la

protection contre les incendies et à la sécurité dans les immeubles, et il doit porter l'équipement adéquat pour le travail à effectuer.

- n) Pendant l'exécution de services dans le cadre du marché, les employés de l'entrepreneur ne doivent en aucun temps participer aux activités suivantes, notamment :
- (i) fumer dans les installations du client;
 - (ii) endommager les biens de l'État, quel qu'en soit le type;
 - (iii) arriver sur les lieux d'une installation sous l'influence de l'alcool ou de drogues illicites, ou même avoir une haleine d'alcool;
 - (iv) consommer des boissons alcoolisées au travail;
 - (v) utiliser des salles de toilettes non assignées sans permission;
 - (vi) utiliser les téléphones du gouvernement sans avoir obtenu l'approbation préalable du responsable du projet;
 - (vii) participer à des discussions prolongées ou d'argumenter au sujet du travail;
 - (viii) exécuter des travaux pour le client qui ne sont pas précisés dans le présent contrat sans l'approbation du responsable du projet; et
 - (ix) demander ou accepter une gratification matérielle ou financière pour les travaux exécutés en vertu du présent contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-180479/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
tor024

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-180479

File No. - N° du dossier
TOR-7-40045

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

APPENDICE 2 DE L'ANNEXE A
Protocole de l'Immeuble Joseph Shepard

SERA FOURNI À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT.

ANNEXE B

DESCRIPTION DES PRODUITS

1. Spécifications des produits

1.1 ARTICLE DE L'AMA:

1.1.1 Section 1: Fauteuils de bureau - CH-01

1.1.1.1 Dimensions

- 27 à 28½ po L x 22 à 27 po P x 16,5 à 29 po HA x 37 à 45 po H

1.1.1.2 Emplacement

- Postes de travail

1.1.1.3 Spécifications

- Appuie-tête: Non compris
- Dimensions des accoudoirs: Haut dossier
- Support lombaire: Fixe ou Réglable
- Accoudoirs: accoudoirs ajustables en hauteur, largeur et en inclinaison
- Profondeur de siège: Réglable
- Verrouillages du siège et du dossier: Verrouillage ou bloquable en plusieurs positions
- Mécanisme d'inclinaison: Combiné
- Roulettes : Conviennent aux tapis

1.1.1.4 Rembourrage

- Dossier et siège : Double revêtement ou Revêtement du dossier en tissu respirant/tissu du siège
- Le tissu qui sera utilisé pour le fauteuil proposé doit présenter une résistance à l'abrasion de 75 000 frottements doubles (FD) ou plus.
- Tout finit, couleur de tissu et le modèle à être déterminent par le concepteur à partir de la chaîne acceptable de l'AMA du fabricant.

1.1.1.5 Image (les images sont génériques et sont fournies à titre indicatif seulement)



1.1.2 Section 2: Fauteuils de bureau CH-12

1.1.2.1 Dimensions

- 24 à 29¼ po L x 23 à 29¼ po P x 15¼ à 21 po HA x 33 à 39 po H

1.1.2.2 Emplacement

- Collaboration étroite 10S70, 10S71, 10S76, 10N30, 10N07, 10N13, 11N20, 11N18, 12S62
- Postes de travail 10N32, 11N01, 12S59, 12N04

1.1.2.3 Spécifications

- Appuie-tête: Non compris
- Dimensions des accoudoirs: Haut dossier
- Support lombaire: Réglable
- Accoudoirs: Hauteur des accoudoirs ajustables en hauteur et largeur
- Profondeur de siège: Réglable
- Verrouillages du siège et du dossier: Verrouillage ou bloquable en plusieurs positions
- Mécanisme d'inclinaison: Combiné
- Roulettes : Convient aux tapis

1.1.2.4 Rembourrage

- Dossier et siège : Double revêtement ou Revêtement du dossier en tissu respirant/tissu du siège
- Le tissu qui sera utilisé pour le fauteuil proposé doit présenter une résistance à l'abrasion de 75 000 frottements doubles (FD) ou plus.
- Tout finit, couleur de tissu et le modèle à être déterminent par le concepteur à partir de la chaîne acceptable de l'AMA du fabricant.

1.1.2.5 Image (les images sont génériques et sont fournies à titre indicatif seulement)



1.1.3 Section 3: Fauteuils de bureau CH-16

1.1.3.1 Dimensions

- 27 à 28½ po L x 22 à 27 po P x 16,5 à 29 po HA x 37 à 45 po H

1.1.3.2 Location

- 10N16, 11S46, 11N06, 11N13, 11N14, 12S44, 12S45, 12N13, 12N14, 12N17 et salle de formation 10S57

1.1.3.3 Spécifications

- Appuie-tête: Non compris
- Dimensions des accoudoirs: Au moins 20,6 po
- Support lombaire: Fixe ou Réglable
- Accoudoirs: accoudoirs ajustables en hauteur, largeur et en inclinaison

- Profondeur de siège: Réglable
- Verrouillages du siège et du dossier: Verrouillage ou bloquable en plusieurs positions
- Mécanisme d'inclinaison: Combiné
- Roulettes : Conviennent aux tapis

1.1.3.4 Rembourrage

- Dossier et siège : Double revêtement ou Revêtement du dossier en tissu respirant/tissu du siège.
- Le tissu qui sera utilisé pour le fauteuil proposé doit présenter une résistance à l'abrasion de 75 000 frottements doubles (FD) ou plus.
- Tout finit, couleur de tissu et le modèle à être déterminent par le concepteur à partir de la chaîne acceptable de l'AMA du fabricant.

1.1.3.5 Image (les images sont génériques et sont fournies à titre indicatif seulement)



ANNEXE C

LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Les exigences en matière de sécurité énoncées dans la LVERS ci-annexée et dans les conditions ci-dessous s'appliquent au contrat et en font partie intégrante :

- (a) L'entrepreneur doit détenir en permanence, pendant l'exécution du contrat, une attestation de Vérification d'organisation désignée (VOD) en vigueur, délivrée par la Direction de la Sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).
- (b) Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent TOUS détenir une Cote de FIABILITÉ en vigueur, délivrée ou approuvée par la DSIC de TPSGC. Tant que les autorisations de sécurité du personnel de l'entrepreneur requises au titre du présent contrat n'ont pas été émises par la DSIC de TPSGC, ces derniers NE peuvent PAS PÉNÉTRER sur les lieux sans une escorte.
- (c) L'entrepreneur NE DOIT PAS emporter de renseignements ou de biens PROTÉGÉS hors des établissements de travail visés; et l'entrepreneur doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et qu'il la respecte.
- (d) Les contrats de sous-traitance comportant des exigences relatives à la sécurité NE DOIVENT PAS être attribués sans l'autorisation écrite préalable de la DSIC de TPSGC.
- (e) L'entrepreneur doit respecter les dispositions :
 - (i) de la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) et du guide de sécurité (le cas échéant), joints ci-dessous;
 - (ii) du Manuel de la sécurité industrielle (dernière édition).

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-180479/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
tor024

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-180479

File No. - N° du dossier
TOR-7-40045

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



Government of Canada / Gouvernement du Canada

*Rec'd
June 16 2017
eisd*

Contract Number / Numéro du contrat EQ754180479
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)

1. Originating Government Department or Organization / Ministère ou organisme gouvernemental d'origine Public Works and Government Services Canada		2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction RPB
3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance	3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant	
4. Brief Description of Work / Brève description du travail Category - Chairs - Furniture for PSPC B-up, 4900 Yonge St.		
5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data subject to the provisions of the Technical Data Control Regulations? Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées qui sont assujetties aux dispositions du Règlement sur le contrôle des données techniques?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. Indicate the type of access required / Indiquer le type d'accès requis		
6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? (Specify the level of access using the chart in Question 7. c.) (Préciser le niveau d'accès en utilisant le tableau qui se trouve à la question 7. c.)		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
6. b) Will the supplier and its employees (e.g. cleaners, maintenance personnel) require access to restricted access areas? No access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets is permitted. Le fournisseur et ses employés (p. ex. nettoyeurs, personnel d'entretien) auront-ils accès à des zones d'accès restreintes? L'accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS n'est pas autorisé.		<input type="checkbox"/> No / Non <input checked="" type="checkbox"/> Yes / Oui
6. c) Is this a commercial courier or delivery requirement with no overnight storage? S'agit-il d'un contrat de messagerie ou de livraison commerciale sans entreposage de nuit?		<input checked="" type="checkbox"/> No / Non <input type="checkbox"/> Yes / Oui
7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/>
Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:	Specify country(ies): / Préciser le(s) pays:
7. c) Level of information / Niveau d'information		
PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B <input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRET <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL <input type="checkbox"/>
SECRET <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>	SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET <input type="checkbox"/>		TOP SECRET <input type="checkbox"/>
TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>		TRÈS SECRET <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>
TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>		TRÈS SECRET (SIGINT) <input type="checkbox"/>

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED





Contract Number / Numéro du contrat
EQ754180479
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?
If Yes, indicate the level of sensitivity:
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité: No Yes

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate? No Yes

Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel : _____
Document Number / Numéro du document : _____

PART B - PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B - PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required / Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

<input checked="" type="checkbox"/> RELIABILITY STATUS COTE DE FIABILITE	<input type="checkbox"/> CONFIDENTIAL CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> SECRET SECRET	<input type="checkbox"/> TOP SECRET TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> TOP SECRET - SIGINT TRÈS SECRET - SIGINT	<input type="checkbox"/> NATO CONFIDENTIAL NATO CONFIDENTIEL	<input type="checkbox"/> NATO SECRET NATO SECRET	<input type="checkbox"/> COSMIC TOP SECRET COSMIC TRÈS SECRET
<input type="checkbox"/> SITE ACCESS ACCÈS AUX EMPLACEMENTS			

Special comments:
Commentaires spéciaux : _____

NOTE: If multiple levels of screening are identified, a Security Classification Guide must be provided.
REMARQUE: Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail? No Yes
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté? No Yes

PART C - SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C - MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC? No Yes

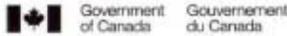
PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ? No Yes

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS? No Yes

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale? No Yes



Contract Number / Numéro du contrat EQ754180479
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises.
Les utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions.
Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ			NATO				COMSEC					
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COMSEC TOP SECRET / COMSEC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	
							A	B	C		CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	A	B			C
Information Assets / Renseignements / Informations																
Production																
IT Media / Support IT																
IT Logs / Logs électroniques																

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification".
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED?
La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE? No / Non Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments).
Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

Solicitation No. - N° de l'invitation
EQ754-180479/A

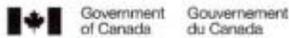
Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
tor024

Client Ref. No. - N° de réf. du client
EQ754-180479

File No. - N° du dossier
TOR-7-40045

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME



Contract Number / Numéro du contrat EQ754180479
Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

PART D - AUTHORIZATION / PARTIE D - AUTORISATION			
13. Organization Project Authority / Chargé de projet de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) Best, Sean		Title - Titre Project Team Leader	Signature
Telephone No. - N° de téléphone 416-274-1786	Facsimile No. - N° de télécopieur 416-512-5844	E-mail address - Adresse courriel sean.best@pwgsc.gc.ca	Date 2017/05/12
14. Organization Security Authority / Responsable de la sécurité de l'organisme			
Name (print) - Nom (en lettres moulées) von Zubert, John		Title - Titre SO	Signature Digitally signed by VonZubert, John Date: 2017.06.16 10:08:49 -0400
Telephone No. - N° de téléphone 416-512-5968	Facsimile No. - N° de télécopieur 416-529-6481	E-mail address - Adresse courriel John.vonZubert@pwgsc.gc.ca	Date 2017-06-16
15. Are there additional instructions (e.g. Security Guide, Security Classification Guide) attached? Des instructions supplémentaires (p. ex. Guide de sécurité, Guide de classification de la sécurité) sont-elles jointes? <input checked="" type="checkbox"/> No / <input type="checkbox"/> Yes / <input type="checkbox"/> Oui			
16. Procurement Officer / Agent d'approvisionnement			
Name (print) - Nom (en lettres moulées)		Title - Titre	Signature
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur	E-mail address - Adresse courriel	Date
17. Contracting Security Authority / Autorité contractante en matière de sécurité			
Name Paul Lepinski		Signature 	Date 19-JUN-2017
Agent à la Sécurité des contrats Contract Security Officer Programme de la Sécurité Industrielle Industrial Security Program Paul.Lepinski@pwgsc-pwgsc.gc.ca Telephone: 015 057-1204		E-mail address - Adresse courriel	Date

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité UNCLASSIFIED

